

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois

Attention !

En juillet et août,
perturbations à prévoir sur la RN 20 (lire en page 4)



Page 06

Le bus 17

« nouvelle version »

Actualités



En 2014,
21 logements
chemin
des Vallées
.....

05

Loisirs



La rentrée
de l'école
de musique
et de danse
.....

11



Édito du Maire

.....

Madame, Monsieur,

Située à l'écart des gares RER, notre ville est peu desservie par les transports en commun. Par ailleurs, la ligne régulière ne permet pas de nous rabattre vers les points d'interconnexions de la RN 20. Cette situation crée un climat de dépendance, en particulier chez nos jeunes et d'une façon plus générale chez les personnes sans véhicule.

La municipalité a souhaité **améliorer la desserte** de la ville et de ses quartiers. L'intégration dans la communauté d'agglomération Europ'Essonne permettra dès la fin de l'année d'améliorer le service rendu dans le domaine des transports. En effet, nous allons mettre en service une **navette gratuite**, cofinancée par la commune et Europ'Essonne. Elle assurera le rabattement vers les points de correspondance sur la RN 20. Il sera alors possible pour les habitants non desservis par la ligne régulière de rejoindre la gare convoitée, via un point d'interconnexion.

En complément, le parcours de la ligne régulière nous reliant à la gare d'Épinay sera modifié, avec une **fréquence doublée**, qui passera d'un bus par heure à un par demi-heure. Celui-ci, à l'aller comme au retour, rejoindra, - la navette, les mêmes points de correspondance sur la RN 20.

Ces transformations vont faciliter nos déplacements et modifier nos habitudes. J'espère que le succès sera au rendez-vous, en attendant l'arrivée promise du TCSP (Transport en commun en site propre) sur la RN 20, dans quelques années.

Bonnes vacances à tous.

*Votre maire,
Jean-Pierre Meur*

Sommaire

.....

Retour en images	3
Actualités	4
Dossier	6
Familles	10
Loisirs	11
Expression libre	14
Infos pratiques	15
Agenda	16

.....

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois
Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet
Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : José Vinales, Sylvie Macquet
et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

.....

Distribution de

"La Feuille du Bois"

Si vous ne recevez pas - ou irrégulièrement - la Feuille du Bois, peut-être est-ce dû à un problème de portail fermé, code, chien méchant... Le service Communication est à votre disposition pour essayer de trouver une solution.

Contact : 01 64 49 55 38

retour sur

13 mai

Succès pour la balle aux prisonniers !

15 équipes, soit pas moins de 90 participants (!), concourent lors de ce 6^e tournoi de la balle aux prisonniers, sous un soleil estival. Le football club tient la buvette et, avec ses glaces, remporte un vif succès !



© Olivier Lévêque

10 mai

Chorissimô en concert



Bonne alchimie de Chorissimô avec les "AOC Stompers" : rythme et bonne humeur animent l'église.



23 mai

Les retraités en visite

La région Ile-de-France regorge de trésors : c'est ce qu'ont pu apprécier les retraités de la ville, avec la visite en Seine-et-Marne de la cité médiévale de Blandy-les-Tours et de la collégiale de Champeaux.

1^{er} juin

Des voisins heureux d'être ensemble

Ils étaient nombreux, les voisins, à se retrouver sur la place Beaulieu ! Sur fond musical avec le "Alfonz Band", groupe dont les instruments sont réalisés à partir de matériaux de récupération, les adultes profitent du barbecue géré par l'association Inter'Val, tandis que les enfants jouent sur la structure gonflable et sur le "laser shooter".



© Clear Prod

3 juin

Voir la ville en peinture

La ville est à l'honneur ce 3 juin, avec près de 25 artistes qui peignent ou dessinent ses rues, ruelles et curiosités architecturales.



© Clear Prod

9 juin

Repas aux anciens

Près de 100 personnes participent au repas offert aux personnes de 65 ans et plus par la municipalité. Un "DJ" anime la soirée danse, avec karaoké.



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT SUR LA RN 20

Des perturbations pour la bonne cause



En bref

Sécurité renforcée dans le centre ville

Dans le courant de l'été, un nouveau système de vidéoprotection par transmission hertzienne va être installé sur la commune. Dans un premier temps, c'est principalement le centre ville qui sera sous surveillance vidéo ; à terme, le système sera étendu dans d'autres rues.



Travaux en bret

■ Afin de résoudre des problèmes récurrents de fuite, des travaux de renforcement du réseau d'eau potable et des branchements vont avoir lieu **Vieux Chemin de Monthéry**. La circulation va être alternée entre le chemin du Murger à Jamais et le chemin des Bas Rochers, en juillet et août. Durée prévue des travaux : six semaines.

■ Le niveau haut de la **passerelle** entre la bibliothèque et l'école maternelle Marie Curie, va bénéficier d'un renforcement de sa structure (rabotage des bétons, étanchéité) et d'un embellissement (ragréage, pose d'asphalte). Cet été, pendant les travaux qui ont pour but de résoudre les problèmes de fuite et de supprimer la formation de flaques, l'accès à la passerelle sera restreint et réservé aux riverains.



Cela fait plusieurs années que le Ru Gailard, petit affluent du Mort Ru, lui-même affluent de l'Orge, subit d'importantes pollutions en eaux usées. Car les habitations et les commerces se sont branchés sur l'unique réseau d'eaux pluviales dont est équipé ce secteur. A la suite d'un diagnostic mené par le SIVOA (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orge Aval), il a été décidé de réaliser des travaux lourds sur la RN 20, au croisement des trois communes, La Ville du Bois, Ballainvilliers et Longpont-sur-Orge, entre la rue du Grand Noyer, au nord, et la voie des Postes, au sud. Il s'agit de mettre en conformité le réseau, à savoir réhabiliter ou remplacer les réseaux d'eaux usées (création de 1 100 mètres linéaires de canalisations et branchements associés) et d'eaux pluviales (création de 200 mètres et réparation de 720 mètres).

Par conséquent, en juillet et août, **la circulation sur la RN 20 sera réduite à une voie**, dans les deux sens, excepté au moment des grands week-ends de départ en vacances (le 14 juillet et le 15 août). Il est à prévoir des perturbations importantes, sachant que 56 000 véhicules, dont 5 % de poids lourds, circulent quotidiennement sur cette voie. Et l'accès vers la RN 20, rue des Cailleboudes, sera fermé.

A enjeu important... budget élevé : 3,4 millions d'euros sont prévus pour réaliser l'ensemble des travaux. Les subventions allouées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le conseil général de l'Essonne, le conseil régional Ile-de-France et le SIVOA s'élèvent à 754 000 euros. Malgré cette participation, La Ville du Bois devra financer 1,2 million d'euros... car la majorité des travaux sont situés sur son secteur.

LOGEMENTS AIDÉS

En 2014, chemin des Vallées

Cinq maisons (4 et 5 pièces) et seize appartements (2 à 5 pièces) vont voir le jour en 2014 chemin des Vallées, à la hauteur du numéro 8 bis. Les travaux de construction de ces 21 logements aidés devraient débuter à l'automne 2012. Ce programme immobilier est une conséquence de la loi SRU*.

D'autres logements aidés ont récemment été mis sur le marché : 8 maisons au Plessis, 26 appartements voie des Postes. Au numéro 16 de la rue

des Cailleboudes, des travaux sont en cours pour réhabiliter trois logements aidés qui seront également loués. Et le quartier des Bartelottes prévoit également des logements, ainsi que le site RGC, au coin de la RN 20 et de la rue des Cailleboudes, avec plus de 130 logements, dont 50 % aidés et 50 % en accession à la propriété.

* La loi Solidarité et Renouvellement Urbain impose aux communes de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux.



FLEURISSEMENT

C'est de saison !

Le joli mois... de juin voit le fleurissement des vasques, parterres et bacs dans les rues de la ville et en haut des candélabres. Plantées de petites et grandes fleurs, des jardinières égagent les abords de l'école des Renondaines, les rues de Gaillard, Victor Hugo, Grande Rue etc. Le service des Espaces verts a privilégié certaines fleurs pour leur résistance à la sécheresse. Un soin particulier a été porté à la préparation, dans le but de réduire le nombre d'arrosages et la poussée des herbes dans le massif : paillages avec du chanvre et pose d'un rétenteur d'eau.



En bref

Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances et vous n'êtes pas rassuré de laisser votre logement sans surveillance ?

Pour toute absence d'une durée de sept jours minimum, vous pouvez solliciter la police municipale qui effectuera régulièrement des passages à votre domicile afin de vérifier que tout est normal.

Pour cela, remplissez une fiche "opération tranquillité vacances", disponible au poste de police municipale ou sur www.lavilledubois.fr [Sécurité].

Contact : police municipale,
01 64 49 55 60

Coaching

Depuis trois mois, Aurore Palis est installée sur la commune et propose des prestations de coaching individuel (60 € par séance) et de médiation familiale et conjugale (75 €). Coach certifiée, elle s'est formée à l'ICI (Institution de Coaching International).

Contact : 06 17 06 00 45
ou aurore.palis@gmail.com



Pour obtenir l'ensemble des décisions du **conseil municipal** :
01 64 49 59 49 ou www.lavilledubois.fr
[Conseils municipaux]

Le bus 17 "nouvelle version"

Fréquence, itinéraire, interconnexion avec la Nationale 20... Avant la fin de l'année, la ligne de bus DM 17 sera modifiée pour proposer une réelle alternative à l'usage de la voiture.



Informations pratiques

Où s'informer

Pour tout savoir sur les horaires, les arrêts et les nouveaux parcours, rendez-vous sur le site des transports

Daniel Meyer (www.transports-daniel-meyer.fr) ou de la mairie (www.lavilledubois.fr).

Des dépliants papier seront aussi disponibles gratuitement dans les bus de la ligne 17, en mairie ou au syndicat d'initiative. Pour la navette mise en place par Europ'Essonne, rendez vous sur www.europessonne.fr

[Au quotidien > Se déplacer > La navette].

Tarifs

Pour connaître les tarifs, consulter www.transports-daniel-meyer.fr [Titres de Transport]

Il est 7 heures. Nicolas M. avale en vitesse son café noir avant de courir prendre son bus pour Longjumeau. Il fait partie de ces Urbisylvains qui descendent chaque matin la rue des Cailleboudes jusqu'à la Nationale 20. Après restructuration, il pourra tranquillement s'installer à bord du bus DM 17 "nouvelle version".

Car la ligne 17, créée au début des années quatre-vingt-dix, va faire l'objet d'une rénovation.

Il faut avouer qu'elle ne trouve plus son public. D'après une enquête réalisée par la mairie fin 2010, seulement un participant sur quatre utilise les transports en commun, en solo ou en complément d'un véhicule personnel, pour se rendre à son travail.

"Après plusieurs mois de réflexion, et d'un important travail fourni par Europ'Essonne, le projet va donc voir le jour avant la fin de l'année", annonce





Marcel Brun, élu chargé des transports à La Ville du Bois. En instaurant un passage toutes les demi-heures, cette transformation devrait faciliter les déplacements et mieux répondre aux attentes des habitants de la commune.

Deux fois plus de passages

La ligne devrait être mieux adaptée aux horaires des actifs. Les bus circuleront toujours du lundi au vendredi, le matin

de 5h30 à 9h30, et le soir de 17h à 21h, mais leur fréquence sera doublée.

Mais pour atteindre ce but, à budget et moyens constants, il a fallu trouver une solution. Un nouvel itinéraire sera créé. Désormais, les deux anciennes branches de la DM 17, la B "Epinay – Nozay" et la C "Epinay – La Ville du Bois" laisseront place à une seule ligne 17B.

Evidemment, le trajet aller et le trajet retour seront légèrement décalés pour tenir compte des voiries à sens unique. Mais ils ne seront pas très éloignés. Imaginons une personne résidant voie des Postes, qui veut prendre le RER à Epinay : elle montera à l'arrêt "Place Beaulieu" à l'aller et descendra, au retour, à l'arrêt "Gaillard", voie des Postes.

Il y aura aussi quelques ajustements, comme la suppression, au nord de la ville, de l'arrêt "Centre commercial" et le déplacement de l'arrêt "8 mai 1945", rebaptisé "Les Clos". A noter également la suppression de deux arrêts dans la zone Saint Fiacre. Les habitants des quartiers sud pourront en revanche



Informations pratiques

Horaires d'été

Comme chaque été, les horaires des lignes de bus circulant dans la ville changent. Ainsi, du lundi 16 juillet au dimanche 2 septembre 2012 inclus, les usagers sont invités à consulter www.transports-daniel-meyer.fr pour préparer leurs voyages.

Les horaires en temps réel

Vous voudrez connaître les horaires de votre bus en temps réel ?

A terme, il vous suffira d'envoyer le code de votre arrêt par SMS à un numéro de téléphone spécifique.

Vous recevrez ensuite les horaires des trois prochains passages de votre ligne de bus.

Cette information via SMS concernera d'abord les lignes DM 19, 20 et 26, et sera opérationnelle sur tout le réseau Daniel Meyer d'ici 2015. Plus de renseignements sur www.transports-daniel-meyer.fr



emprunter la nouvelle navette mise en place par Europ'Essonne. Les services de ramassage scolaire restent inchangés.

Aux heures de pointe, 60 minutes pour la Porte d'Orléans

Au delà de ces avancées, la DM 17 "nouvelle version" permettra de rejoindre le réseau des bus circulant sur la Nationale 20, située à l'est de la ville. Alors qu'il n'existait que peu de liaisons entre les deux réseaux, il sera désormais possible de prendre une correspondance à l'arrêt "Les Joncs Marins" ou à "La Grange aux

Cercles" sur la RN 20 – dont la traversée des arrêts est désormais sécurisée. Ces correspondances permettront d'emprunter les bus 151, 152 ou 153 et de se déplacer plus facilement sur un axe nord-sud.

Les voyageurs pourront descendre, au sud, sur "Nozay - Jules Verne", en prenant la 152, ou "Arpajon - Porte d'Etampes", via les lignes 151 et 153. Surtout, les passagers pourront rejoindre directement, au nord, les RER B et C à Massy, en prenant la 153, ou "Paris – Porte d'Orléans", via les lignes 151 et 152. A l'heure de pointe, le trajet mairie de la Ville-du-Bois – Porte d'Orléans se fera en une heure.



Tracé qui sera effectif dès novembre 2012

Quels changements pour la DM17 ?

Zoom sur le quartier des Clos

Dans le nord, en descendant vers La Ville du Bois, la ligne 17 sera déviée : elle empruntera la RN 20, avant de remonter par la rue du Grand Noyer où existe déjà l'arrêt "Les clos". Celui-ci prendra le relais de l'arrêt "8 mai 1945" (l'arrêt précédent "Centre commercial" sera supprimé).

Zoom sur le quartier Saint Fiacre

Dans le sud de la ville, la nouvelle ligne DM 17 s'arrêtera place Beaulieu. Les arrêts suivants, c'est à dire "Zac des Gravieres", "Bas rochers" et "Grenouillère" seront supprimés. La navette Europ'Essonne prendra le relais.

Zoom sur les interconnexions avec la RN 20

La nouvelle DM 17 empruntera l'itinéraire de la RN 20 et les usagers pourront désormais attraper une correspondance, soit à l'arrêt "Joncs marins", soit à "La Grange aux Cercles", arrêts communs aux lignes DM 151, 152 et 153. Concrètement, cela permettra aux Urbisylvains de rejoindre facilement Paris, Arpajon, Nozay (Jules Verne) ou le RER de Massy-Palaiseau.

Prochainement, une navette gratuite

La communauté d'agglomération Europ'Essonne va déployer une nouvelle navette, gratuite pour les usagers. Objectif : compléter l'offre de transports, en permettant aux usagers de rejoindre la RN 20, puis les RER B et C, ainsi que la capitale, via des correspondances avec les bus 17, 151, 152 et 153.

Appelée "Navette de La Ville du Bois", elle visera directement les quartiers Sud qui ne seront plus desservis par la DM 17. Elle emmènera les voyageurs jusqu'à l'arrêt "Beaulieu" où ils pourront prendre une correspondance avec la 17. Cette navette desservira également le quartier situé plus à l'ouest, jusqu'au chemin de la Fosse aux Moines.

Relier les quartiers Sud et Ouest de La Ville du Bois

Concrètement, le tracé fera deux boucles successives, aux heures de pointe le matin et le soir : une première boucle au sud (arrêts "la Grange aux Cercles", "Saint Fiacre", "Renondaynes", "Guedrons", "Mairie"), puis une seconde à l'ouest (arrêts "Sablons", "Mésanges",



"Acacias", "Saint Eloi"). Le tout, en 24 minutes.

Le service fonctionnera du lundi au vendredi, aux heures de pointe exclusivement (le matin, de 7h à 9h30 et le soir, de 17h à 20h), à une fréquence d'environ 30 minutes. Il s'agira d'un minibus de huit places assises, pratique pour circuler dans des voies étroites, et peu énergivore. Des plans et fiches horaires seront mis à la disposition des Urbisylvains dès la mise en service de cette nouvelle offre.



La ville a besoin de votre avis

Pour que les lignes de bus puissent être améliorées, voire tout simplement pérennisées, il faut qu'elles soient utilisées ! Car des bus vides ne seront jamais longtemps maintenus. Par conséquent, les habitants sont vivement invités à faire connaître leur avis.

La ville est souvent critiquée pour son manque de transports en commun. Des améliorations concrètes seront en place ; il serait dommageable que, par manque d'utilisateurs, il faille revenir en arrière.

Dès novembre, manifestez-vous en envoyant un courriel à communication@lavilledubois.fr



En bref

Trouver une assistante maternelle

Pendant l'été, les familles peuvent retirer la liste des assistantes maternelles à l'accueil de la mairie.

Tél. : 01 64 49 59 49

Fermetures estivales

■ Fermeture des structures : lire le dossier de La Feuille du Bois n° 72 (juin 2012) ou consulter www.lavilledubois.fr

■ Les permanences de la responsable du service Petite enfance ne seront pas assurées pendant l'été. Reprise le 28 août.



Rendez-vous mensuels

Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ Consultations par le médecin
Vendredis 6 et 13 juillet,
17 et 24 août, toute la journée.

→ Permanence "pesée et conseils"
Mardi 17 juillet, de 9h à 11h30
(pas de permanence en août).

Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage femme de la PMI, à l'Espace "Les Lutins du Bois" (face à l'Escale). Interruption des séances en août.

Renseignements et inscription :
Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

ACCUEILS DE LOISIRS DE L'ÉTÉ

Principalement à la ferme



Tous les enfants des petites et moyennes sections seront accueillis à l'école des Renondaines, la première semaine des vacances scolaires, du vendredi 6 au vendredi 13 juillet inclus.

Mais dès le 16 juillet, tout le monde se retrouvera à la ferme de la Croix Saint-Jacques, jusqu'à la fin des vacances, lundi 3 septembre inclus.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Maintenus en 2012-2013

Voté en conseil municipal

Les familles peuvent être rassurées concernant le transport scolaire de leurs enfants âgés de plus de 6 ans, pour l'année scolaire prochaine. En effet, le conseil général de l'Essonne a confirmé le maintien des circuits Nord et Sud, aux mêmes conditions que les années pré-

cédentes. La municipalité a décidé de prendre en charge le coût restant (105 euros par enfant), afin que le car du matin et celui du soir restent gratuits pour les 130 enfants concernés.

Renseignements : service Educatif,
01 64 49 59 45



Dernière minute

Hugo de Oliveira a gagné le critérium de la sécurité routière au niveau national, lors des "24 Heures du Mans". Félicitations à cet élève de CM2 de La Ville du Bois qui est arrivé en tête sur... 240 participants aux "24 Heures", 20 400 enfants qui ont participé dans toute la France au critérium !

Les rendez-vous Loisirs du mois de juillet-août



ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

La rentrée, c'est bientôt

L'école municipale de musique et de danse de La ville du Bois prépare sa rentrée. D'ici là, bon été musical à tous !

Réinscriptions

Les anciens élèves doivent contacter leur professeur ou le secrétariat de l'école de musique avant le 6 septembre. Au-delà de cette date, ils ne seront plus prioritaires pour confirmer leur réinscription.

Nouvelles inscriptions

Des permanences se tiendront à la ferme de la Croix Saint-Jacques :

- **jeudi 6 septembre**, de 18h à 20h ;
- dans le cadre des portes ouvertes, **samedi 8 septembre**, de 10h à 13h ;
- **lundi 10 septembre**, de 18h à 20h.

L'école de musique et de danse sera aussi présente lors du forum des associations, le dimanche 9 septembre, mais uniquement pour des renseignements.

Danse

Le renouveau de la classe de danse classique et contemporaine dirigée par Lucie Dupin, depuis le mois de septembre, suscite un réel enthousiasme de la part des élèves et des parents. Forte de ces soutiens, Lucie continuera à donner ses cours et à développer la classe le samedi matin et/ou après-midi (selon les demandes).

Chant

Pour sa deuxième année, la chorale adulte est maintenue. Chorissimô est dirigée par Anne Kastelik, intervenante dans les écoles et au sein de l'école de musique et de danse. La chorale se réunira tous les jeudis de 20h30 à 22h, dans la salle des Cadets de La Ville du Bois.

Contact : 01 64 49 55 40

(pour la chorale : 06 07 80 40 30)



En bref

Recherche bénévoles pour aide aux devoirs

En prévision de la rentrée scolaire, les associations Astula et Inter'Val recherchent des bénévoles motivés. Engagés sur l'année scolaire 2012-2013, ils seront amenés à accompagner les jeunes dans l'aide aux devoirs et l'accompagnement à la scolarité (fondamentaux scolaires : maths, français, histoire, géographie). Les séances auront lieu le soir, le lundi, mardi ou jeudi, par groupes formés de jeunes collégiens âgés de 11 à 14 ans.

Les bénévoles auront la possibilité de participer aux sorties pédagogiques mises en place par les associations.

Contact : Nicolas ou Séverine,
01 64 49 00 76,
interval.lvdb@voila.fr





La piscine au rythme de l'été

La piscine intercommunale Christine Caron est ouverte cet été :

- du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 14h à 19h30 ;
- les samedis et dimanches, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

En cas de beau temps, les doubles portes seront ouvertes pour laisser l'accès aux pelouses.

Des cardi'eau bike peuvent être loués pour la demi-heure, sans réservation. Se rapprocher de la piscine pour connaître les créneaux horaires.

Les inscriptions et réinscriptions aux activités (aquagym et cardi'eau bike), dès la rentrée, sont possibles aux dates suivantes, à la piscine :

- réinscriptions avant le 2 septembre, aux heures d'ouverture ;
- inscriptions pour les habitants de La Ville du Bois, Linas, Longpont et Monthéry, les samedis 8 et 15 septembre, entre 9h et 13h.

Renseignements : 01 69 01 22 99

INFORMATIQUE LVDB

Pour débutants ou initiés



L'association "Informatique LVDB" organise des formations sur des PC fonctionnant sous Windows. Bonne nouvelle, en septembre, la salle de cours sera équipée de machines fonctionnant sous Windows 7, la dernière version de ce système d'exploitation. S'adressant tant aux débutants qu'aux personnes un peu plus expérimentées, les formations sont organisées en sessions de différents niveaux, se composant de 6 cours de deux heures.

Ceux-ci ont lieu pendant les périodes

scolaires, le mardi matin de 9h15 à 11h30 ou le mardi soir de 19h15 à 21h30. La session "matériel" se déroule le jeudi.

Pré-inscriptions dès aujourd'hui au Syndicat d'Initiative (01 69 01 19 33) ou sur <http://info-lvdb.fr>. Présence de l'association à la fête des associations, dimanche 9 septembre.

Adhésion annuelle : 10 € ; session de 6 cours : 20 €. Les cours ont lieu au 12 rue Ambroise Paré.

Renseignements : 06 15 89 80 93
ou pagnon.jm@orange.fr

SALLE MULTIFONCTIONS DE LA CROIX SAINT-JACQUES

Comment la louer ?

Seul espace ouvert à la location, la halle de la Croix Saint-Jacques est composée de trois pièces fonctionnelles, d'une superficie totale d'environ 170 m², avec petit office. Pour louer cette salle, le samedi ou le dimanche (par journée entière), les Urbisylvains doivent s'assurer de sa disponibilité auprès de l'ac-

cueil de la mairie. Toute réservation doit être formulée par écrit en mairie, au moins 30 jours avant la date souhaitée. Un contrat de location devra être rempli et un chèque de caution déposé.

Renseignements, réservation :
01 64 49 59 49



JUDO JU-JITSU CLUB

Un bon cru 2011-2012



Théo et Vincent, deux jeunes Urbisylvains champions de l'Essonne

L'année scolaire qui vient de s'écouler a été un bon cru pour le club en matière de résultats. Cyrielle Frauche, 20 ans, est la première fille du club à avoir obtenu la ceinture noire 2^e dan, en coupe de l'Essonne. Ayant commencé le judo il y a seulement cinq ans, Christian Robin est maintenant ceinture noire... à 55 ans ! La municipalité vient d'ailleurs de lui décerner la médaille de la ville. Der-

niers résultats en date : deux benjamins se sont distingués au championnat de l'Essonne : Vincent Giraud, arrivé 1^{er}, et Théo Bonnamy, 3^e.

Pour toute nouvelle inscription, le Judo Ju-Jitsu Club offre le kimono. Les inscriptions auront lieu lors de la fête des associations, le 9 septembre prochain.

Contact : 06 72 03 82 58

AQUATIQUE MOTO-CLUB

Troisième année d'existence

Pour sa troisième année d'existence, l'Aquatique moto-club a parcouru 61 000 kilomètres (31 700 en 2010, 23 000 en 2009). L'association a participé au championnat de France de tourisme et, pour une première année, s'est classée 13^e sur 32 clubs participants - 3^e en ligue Ile-de-France. La première pilote s'est classée 40^e sur 298 participants - là aussi 3^e en Ile-de-France.

Le tourisme est néanmoins l'activité principale du moto-club. Chaque sortie est une occasion de découvrir les belles

régions de France. Les amateurs de vitesse qui veulent s'essayer sur piste pourront le faire car l'association envisage des sorties de ce type. Une grande palette de motos, de la Harley aux roadsters, des sportives aux grosses GT routières, rejoignent les rangs de l'association, qui participe également à diverses manifestations et œuvres caritatives.

Renseignements : 26 rue des Près à La Ville du Bois, mc.lm@free.fr



En bref

Réinscriptions à Danse et Gym du Bois

Pour se (ré)inscrire aux activités de l'association Danse et Gym du Bois, deux solutions :

- mercredi 5 septembre, entre 16h et 20h, au petit gymnase ;
- lors de la fête des associations, le 9 septembre.

Un atelier pour créer... et oublier

Le comité de l'Essonne de la Ligue contre le Cancer organise, pour les personnes touchées par le cancer, des ateliers gratuits de création manuelle. Ils se tiendront toute l'année, hors vacances scolaires, les 2^{es} et 4^{es} mardis du mois, de 14h à 17h, à Saint-Michel-sur-Orge (salle Fontaine de l'Orme, au coin des rues Noue Rousseau et Arthur Rimbaud, parking proche).

La réalisation d'objets faciles et décoratifs, associés à l'ambiance conviviale, permettra aux personnes d'oublier pour un moment leur maladie.

Une présentation de l'atelier avec possibilité de réalisation aura lieu le 25 septembre à 14h.

Renseignements : 01 64 90 88 88

Expression des groupes du Conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr [la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques]

UCVB

Chers amies et amis,

En cette fin d'année scolaire, les chiffres économiques ne sont guère optimistes, tout particulièrement la courbe de chômage qui comptabilise 12 mois ininterrompus de hausse.

Après la période électorale passée où chacun a pris ses responsabilités, il est peut-être souhaitable de respirer un peu pour préparer une rentrée offensive. En effet, il n'est pas envisageable de contempler les bras croisés cette "descente aux enfers" continue qui nous mènera irrémédiablement à une société à deux vitesses, génératrice d'insatisfaction et de haine sociale. L'avenir ne dépend que de nous, la politique de l'État Providence ayant montré ses limites dans une société en mal d'objectifs.

Profitions de cette période de vacances, en famille, entre amis, ou tout simplement dans nos jardins de La Ville du Bois, pour recharger les batteries car la tâche qui nous attend, n'en doutons pas, sera longue et rude ! Entre la mondialisation débridée à l'extérieur et l'individualisme cultivé dans nos sociétés, il faudra trouver la place pour un nouvel ordre équitable et harmonieux.

Tel est le défi du monde d'aujourd'hui. Je vous souhaite de bonnes vacances.

José Vinales
Maire adjoint



Vivre autrement

Bonjour,

Nous n'avons pas tous la même honnêteté vis-à-vis de nos électeurs. Lors de la dernière parution de la feuille du bois, l'équipe majoritaire (UCVB) nous a envoyé, par écrit, quelques petites piques auxquelles je réplique bien volontiers.

Nous, gens de gauche, avons acquis nos certitudes au berceau ; nous avons été bien avisés de défendre dès le plus jeune âge les valeurs fondamentales et humanistes des sociétés, et nous en remercions nos familles ainsi que l'ensemble de nos éducateurs.

Nous avons aussi acquis le courage de porter haut et fort nos convictions ainsi que la clarté et la transparence dans nos choix politiques. Ce n'est pas le cas de certains membres d' "UCVB" qui préfèrent le clair-obscur. Pour ma part, je l'adore... en poésie et en peinture, mais l'exècre en politique.

Et puis, pour clore cette brève réponse, je rassure certains membres d' "UCVB", il n'y a aucun risque que nous copions leur vote ! Si des Urbisylvains en avaient été tentés, encore eut-il fallu qu'ils sachent quel était leur vote, leur choix politique. Qui sont-ils ? Pourquoi se cachent-ils derrière des propos si fortement moralisateurs ? Qui peut croire qu'une telle attitude peut développer chez les électeurs l'esprit lucide et critique tant vanté ?

Bien cordialement, bon été à tous.

Véronique Pujol
et Vivre Autrement



Avenir et progrès VDB

"Avenir et Progrès VDB" n'a pas souhaité utiliser son espace de communication.

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Maires adjoints :

Marcel Brun, *Finances et transports*

Anne Berchon, *Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance*

Martine Peureux, *Culture, associations, manifestations et jumelage*

Frédéric Delattre, *Scolaire et accueils de loisirs*

Monique Vinales, *Cadre de vie, sécurité et civisme*

José Vinales, *Nouvelles technologies*

Michel Charlot, *Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments*

Marie-Claude Mortier, *Jeunesse et sports*

Conseillers municipaux délégués

Marie-Madeleine Prével,
Solidarité

Maurice Bourdy,
Manifestations locales

Christelle Derchain,
Culture et associations culturelles

Jacky Carré,
Urbanisme social

Conseillers municipaux

Annie Perez

Noëlle Michard

Jean-Paul Le Duigou

Nicole Lebon

Francis Billard

Nathalie Onillon

Mohamed Ossenii

Eliane Ciret

Guy Jousse

Claude Thiroux

Micheline Gesbert

Patrick Guymard

Véronique Pujol

Jean-Paul Mirotes

Céline Pascoal

Sieglinde Boch

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences de l'été

Aide aux victimes - Permanence de MediaVipp 91. Jeudi 12 juillet, de 14h à 17h, à Monthéry (14 rue de la Chapelle). Pas de permanence en août. Sans rendez-vous.

Renseignements : 01 60 78 84 20
Droit des femmes et des familles - Permanence du CIDFF. Mardi 17 juillet, de 13h30 à 16h30, à Linas (place Ernest Pillon). Pas de permanence en août. **Renseignements : 01 60 78 46 30**

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous **Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35**

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. **Renseignements : Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76**

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. **Tél : 36 46**

Caf - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous.

Tél : 0 810 25 91 10
Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. À la mairie, place du Général de Gaulle. **Contact : 01 64 49 59 40**

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit sur rendez-vous à Longpont-sur-Orge (27 rue du docteur Darier). Permanences sans rendez-vous à Longjumeau et à Monthéry. **Contact : 01 69 01 96 05**

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : lundi
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45. **Contact 01 64 53 30 36 / 00**

Contact : 09 67 00 49 92

Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

Fermeture estivale des services

- Fermeture des accueils **mairie et services Techniques** : les samedis 21 juillet, 28 juillet, 4 août, 11 août et 18 août 2012.
- Les horaires du **service Éducatif** changent pendant l'été : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 (fermé le mercredi après-midi).
- **Bibliothèque** : fermeture le samedi en juillet et août.
- **École de musique et de danse** : fermeture tout l'été, reprise des cours le lundi 17 septembre.

Contact : mairie, 01 64 49 59 49

Véhicule bien équipé = sécurité

- Un **pneu gonflé** = sécurité, une évidence ? Et pourtant. En 2003, 9 % des accidents mortels sur autoroute étaient liés à des pneumatiques mal gonflés. En plus d'assurer une bonne tenue de route, le pneu bien utilisé permet d'économiser du carburant.
- Équipez votre véhicule, si ce n'est pas déjà fait, de gilets **de sécurité et d'un triangle de pré-signalisation** obligatoires et conformes à la réglementation en vigueur. Le gilet de sécurité doit être porté par le conducteur avant la sortie du véhicule immobilisé suite à un arrêt d'urgence. Dès la sortie du véhicule, le triangle de pré-signalisation doit être placé à une distance de 30 mètres au moins de celui-ci ou de l'obstacle à signaler.

Pour en savoir plus, consultez www.securite-routiere.gouv.fr

Ouverture d'un centre nature et pêche à Angervilliers

Le centre nature et pêche d'Angervilliers propose aux pêcheurs de tout âge, trois plans d'eau spécialisés par technique de pêche, adaptés à tous les niveaux, sur une surface totale de six hectares. Les étangs de Botteaux sont ouverts toute l'année, sur réservation, et accessibles sans permis de pêche. Location possible de matériel pour initiation enfants.

Forfait pêche : 12 € (demi-journée), 20 € (journée).

Renseignements et réservation : 06 30 85 69 10

Etat Civil

Bienvenue

04 mai : Lohan BAURIN MEULNET
16 mai : Florian GÉNISSON
20 mai : Tara ROY DELACRUZ
27 mai : Romain BITTEL

Condoléances

30 mai : Marcel DUPRÉ



Pour + d'infos
Reportez-vous au guide pratique de la ville

Cet été

Que faire dans les environs ?



Culture à Chamarande

En juillet et août, découvrez, partagez et rencontrez artistes, danseurs, jongleurs et musiciens au domaine départemental de Chamarande, tous les dimanches de juin et juillet. Profitez également des soirées cinéma à la belle étoile, les vendredis soirs en août, à 21h : "Chat noir – Chat blanc" le 3, "Fantastic M. Fox" le 10, "La guerre des boutons" le 17.
En savoir plus : www.chamarande.essonne.fr

Feu d'artifice du 14 Juillet

A Arpajon, le feu d'artifice sera tiré vendredi 13 juillet à 23h. Avant cela, un concert de la Société Musicale Arpajonnaise aura lieu à 21h. Rendez-vous sur le parvis de l'hôtel de ville (70 Grande Rue).

Samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice



Le samedi 1^{er} septembre, rendez-vous place du Général de Gaulle, pour un départ à 20h45, défilé vers le stade de football route de Nozay. Distribution gratuite de lampions. Au stade, feu d'artifice musical. Navette gratuite entre la place du Général de Gaulle et le stade.

Renseignements : service Culturel, 01 64 49 55 40

Saint Fiacre

Le lendemain, la Grande Rue sera décorée avec d'énormes tournesols, ainsi que des arbustes, roseaux et bacs remplis de fleurs. Un concours du plus bel épouvantail sera organisé, avec la participation des accueils de loisir et des habitants de la Grande Rue.

Place Beaulieu, en plus des structures gonflables, de la ferme et des animaux, il y aura de la musique : trompes de chasse, orchestre New Orleans, troupe de musiciens (musiques traditionnelles celtiques et du centre de la France), les Cadets de La Ville du Bois. Une vingtaine d'artisans vous proposeront produits bio, plantes, fleurs...
Un barbecue géant orga-

nisé par le Football Club de La Ville du Bois viendra à bout des appétits les plus voraces. Avec la participation d'une brasserie locale.

Renseignements : Syndicat d'Initiative, 01 69 01 19 33



Dimanche 9 septembre

Fête des associations

Rendez-vous à tous les Urbisylvains le 9 septembre, pour rencontrer les associations et s'inscrire aux activités culturelles et sportives. Lors de cette traditionnelle fête, les enfants pourront profiter de deux structures gonflables : un château smiley (parcours saut + toboggan) et un château taureau à sangles. Démonstrations sur le podium : judo, karaté, danse, musique des Cadets...

Les informations détaillées seront communiquées en août, via la distribution d'une plaquette dans les boîtes aux lettres.

Contact : service Culturel, 01 64 49 55 40

Samedi 15 septembre

Fête du patrimoine

A ce jour, la fête du patrimoine propose deux animations.

Caserne des pompiers

Visite guidée de la caserne des pompiers de Monthéry, à 10h30 ou à 15h (maximum 30 personnes par visite).

Inscription obligatoire auprès du service Culturel : 01 64 49 55 40 ou culture.sport@lavilledubois.fr

Randonnée pédestre "historique"

Randonnée dans La Ville du Bois organisée :

■ par l'association Retraite Sportive
Rendez-vous place du Général de Gaulle, à 10h ou à 15h.

Renseignements : 01 69 01 51 66

■ par le Syndicat d'Initiative
Rendez-vous place du Général de Gaulle à 11h ou à 16h.

Renseignements : 01 69 01 19 33